

Section 5

Région du Gharb-Chrarda–Bni Hssen

Section 5- Région du Gharb-Chrarda– Bni Hssen

Introduction

La région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen se situe dans la partie Nord-Ouest du Royaume. Elle est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par la région de Tanger-Tétouan, à l'Est par les deux régions de Taza-Al Hoceima-Taounate et de Fès-Boulemane, et au Sud par les régions de Meknès-Tafilalet et de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

Elle s'étend sur environ 8.805 km², soit près de 1,23% de la superficie du Maroc. Sa population, estimée à 1.625.082 (6,2% de la population nationale) se distribue, selon le dernier découpage administratif, à travers deux provinces (Kénitra et Sidi Kacem), comprenant 12 municipalités, 61 communes rurales et une communauté urbaine.

S'agissant du milieu naturel, on constate que la région se caractérise par un climat méditerranéen tempéré. Les précipitations annuelles moyennes sont de 600 mm dans les zones côtières et montagneuses, et diminuent à mesure qu'on se dirige vers le Sud-Est, où elles ne dépassent guère 450 mm. Les pluies enregistrées sont concentrées dans la période allant de fin novembre à fin mars. Les températures sont tempérées par le voisinage maritime et varient de 13° pendant l'hiver à 26° pendant l'été (les températures citées sont des moyennes saisonnières). Durant les périodes du chergui, on enregistre néanmoins des valeurs proches de 50°.

La région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen dispose de ressources hydriques considérables, estimées à 6,75 milliards de m³, dont la partie réservée à l'irrigation est de 3,5 milliards de m³.

Les eaux de surface sont constituées par le Sebou et ses affluents (Beht, Ouergha, Rdom, Fouarat, Oued Tiflet). Les ressources des nappes phréatiques sont évaluées à 900 Millions de m³ ; elles sont accessibles à des profondeurs se situant entre 5 et 30m. Ces eaux se caractérisent par leur bonne qualité, à l'exception de celles des zones de Mograne et Sidi Allal Tazi, affectées par la salinité.

Les forêts de la région s'étalent sur 125.000 ha; les essences dominantes sont formées par le chêne liège et l'eucalyptus, représentant 1,4% par rapport au niveau national. Les travaux de reboisement régional, participent à hauteur de 8%, de la superficie nationale replantée annuellement (1900ha en 1996).

Dans ce contexte forestier, on dénombre des réserves naturelles et biologiques importantes comme le lac de Sidi Boughaba, la Maâmora, Merja Zarga, qui doivent être conservées contre des risques de pollution les menaçant.

Au titre du milieu humain, on relève que la population régionale, et selon les déductions des recensements de 1982 et 1994, augmente de 33.000 personnes, en moyenne et par an. La densité de population atteint 185 hab/km², particulièrement élevée, comparée à la moyenne nationale qui est actuellement de 38 hab/km².

La proportion de la population d'âge actif (15-59 ans) dépasse 50% de l'ensemble des habitants de la région; celle

concernant les jeunes de moins de 15 ans, représente 40%.

Le taux d'analphabétisme parmi les personnes âgées de plus de 10 ans, se chiffre à 58%. En milieu rural, il s'élève à 73% pour les deux sexes réunis, et culmine à 90% au sein des femmes rurales. Parallèlement, les taux de scolarisation des enfants du groupe d'âge 8-13 ans, sont respectivement pour les milieux urbain et rural, de 83% et 39%.

Pour l'année 1998, les données disponibles montrent que la population de la région est estimée à 1.744.000 habitants dont 700.000 urbains (40,1%) et 1.044.000 ruraux (59,9%) .au niveau provincial, la population de la province de Kénitra s'évalue à 1.062.000 habitants dont 48% sont des citoyens, quant à la province de Sidi Kacem, sa population s'évalue à 682.000 habitants, la plupart d'entre eux habitent le milieu rural (72,1%)

En ce qui concerne les projections démographique, et selon le Centre des Etudes et de Recherches démographique, on constate que la proportion de la population de la région, au sein de l'ensemble national à l'horizon 2010, , restera constante et évaluée à 6,2%. Dans le même temps, la proportion relative aux citoyens demeurera constante (4,7%), alors que la part de la population rurale, qui est actuellement de 7,9%, passera à 8,9%.

La région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, a connu une occupation humaine intensive depuis des siècles. Néanmoins, le mouvement d'urbanisation n'a commencé qu'à partir du début du 20^e siècle, parallèlement au développement agricole et l'apparition de quelques unités industrielles régionales.

Le caractère rural de la région, a influencé clairement l'architecture des logements et des douars ruraux. Ces derniers sont distribués, au voisinage des points d'eau et d'une manière irrégulière sur des grandes étendues de terres agricoles riches. Ceci entraîne notamment des difficultés pour aménager ces

terres et les exploiter d'une façon rationnelle.

Le niveau d'urbanisation a connu une croissance continue, passant de 27,48% en 1971, à 33,48% en 1982, pour aboutir à 38,41% en 1994. Au niveau des deux provinces de Kénitra et Sidi Kacem, ces taux diffèrent largement et sont respectivement de 45,83% et 27,15%, loin derrière la moyenne nationale qui est de 51%.

D'une manière globale, on peut relever que la population se concentre dans un triangle, limité aux sommets par les villes de Kénitra, Sidi Kacem et Souk El Arbaâ et englobant les centres urbains de Machraa Bel Ksiri, Sidi Yahia du Gharb et Sidi Slimane, là où sont établis, l'essentiel des infrastructures de base. Les zones côtières et les régions montagneuses du Nord restent encore marginalisées et doivent de ce fait, faire l'objet d'une attention particulière, afin de réaliser un développement continu et équilibré de la région entière.

Des terres fertiles, un climat tempéré humide, ainsi que des ressources en eaux abondantes, font de la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, une zone agricole de première importance. Les terres agricoles s'étalent sur 603.000 hectares, dont 130.000 ha sont irriguées, à partir de 275.000 ha, pouvant l'être.

L'agriculture, l'exploitation des forêts ainsi que la pêche maritime, constituent la locomotive du développement régional. Ces secteurs emploient 53,3% de la population active régionale, le commerce qui suit en importance, utilise respectivement 11,3% des actifs contre 9,9% pour le secteur industriel et l'artisanat.

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1- Equipements et Activités Socio-Culturels

En dépit de potentialités réelles en ressources humaines, la région souffre en contre-partie d'une insuffisance en matière d'équipements socio-culturels.

A- Enseignement et Formation

*** Enseignement préscolaire**

L'enseignement préscolaire traditionnel dans la région présente une grande importance par rapport au moderne . En effet, l'effectif des élèves inscrits dans ce dernier au titre de l'année scolaire 1997-98 ne représente que 21,7% du total des élèves de l'enseignement préscolaire dans la région . Au niveau national leur part ne dépasse pas 5% du total des inscrits dans l'enseignement préscolaire moderne. Quant au nombre de classes correspondant, il représente environ 4,8% de l'effectif national au cours de la même année .

*** Enseignement Fondamental**

Durant l'année scolaire 1997-98, l'enseignement fondamental du 1^{er} cycle, présente 6.315 classes occupant 194.114 élèves dont 43,5% sont de sexe féminin ; le nombre de salles de cours correspondant, se chiffre à 4661. Les différents ratios mentionnés se situent, comparées aux effectifs nationaux de même nature, entre 5,5% et 6%.

L'enseignement fondamental privé reste encore faible dans la région ; le nombre d'inscrits n'y représentent que 2% du

total des enregistrés. A rappeler que ce taux, à l'échelon national est de 3%.

En ce qui concerne le 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental au titre de 1997-98, le nombre de classes est de 1.681, et celui des salles est de 1.209, formant respectivement 5,54% et 5,41% des parcs nationaux ; ces équipements ont reçu 53416 élèves (35,6% de filles) soit 5,7% du total des inscrits du 2^{ème} cycle fondamental du pays.

L'enseignement privé de ce niveau reste faible dans la région (0,2% du total régional), ainsi que dans tout le Maroc, mais dans une proportion plus accentuée (1,12%).

*** Enseignement Secondaire**

Les effectifs de l'enseignement secondaire totalisent 23.682 élèves (6% du national); le nombre de classes et de salles sont respectivement de 800 et 700 (6% et 5,4% du national).

Par ailleurs, le nombre d'inscrits de ce niveau et géré par le secteur privé, forme 4,4% du total de celui de l'enseignement secondaire au niveau régional ; ce rapport est de 3,64% dans l'ensemble du Maroc.

Dans ce cadre, on notera que la situation comparée des données actuelles et celle de 1992-93, relative aux niveaux fondamental et secondaire, n'a pas connu d'évolution notable.

Le département ministériel concerné est intervenu, en formulant un programme d'action qui tendrait à généraliser la scolarisation dans le 1^{er} cycle fondamental en l'an 2002, et celui du 2^è cycle à l'horizon de 2010. Parallèlement, à la réforme des

programmes et des méthodes pédagogiques, le programme permettrait aux inscrits en 1^{ère} année du fondamental, de parvenir dans une proportion de 40% à l'année finale du secondaire.

*** Enseignement Supérieur**

L'infrastructure scolaire est complétée par la présence, dans la région, de l'Université Ibn-Tofail; elle se compose de deux facultés, une pour les lettres et les sciences humaines, l'autre pour les sciences. Les effectifs inscrits au titre de 1997-98, sont de 7.894 étudiants (dont 42 étrangers), représentant 3,43% de l'effectif national. En raison du rôle éminent, dévolu à cette institution, il paraît nécessaire de la renforcer par les équipements nécessaires, et par la création de filières nouvelles.

*** Formation Professionnelle**

Le secteur de la formation professionnelle connaît un afflux continu d'élèves. Le nombre de ces derniers était au titre de l'année 1997-98, de 6.635 dont une partie (40,58%) provient du secteur privé. L'ensemble des effectifs de la région constitue 5,22% de ceux enregistrés au niveau national. En tenant compte du seul nombre d'élèves inscrits dans les établissements publics, on remarque que le poids de ceux-ci dans le contexte national équivalent, est tombé de 5,68% en 1993-94, à 5,29% en 1997-98.

Dans le sens de renforcer la compétitivité des entreprises, il apparaît nécessaire de réformer et développer le secteur de la formation professionnelle, dans le milieu rural notamment, et permettre, aussi aux salariés d'accéder à une formation continue.

B- Jeunesse et Sport

En termes d'équipements de jeunesse et de sport, la région

dispose de 10 maisons de jeunes, 35 constructions sportives, 9 foyers féminins et 16 jardins d'enfants. Ces équipements sont utilisés par les associations éducatives et sportives, ainsi que par des sections d'organisations de jeunes et des équipes de quartier. La proportion de différentes catégories d'équipements, au sein du parc national correspondant, oscille entre 3% et 6%, en relevant que ces valeurs n'ont guère évolué, depuis 1992.

Les insuffisances décrites en matière de jeunesse et sport, ont amené les pouvoirs publics, à programmer la réalisation d'équipements nouveaux, tels les stades, les maisons de jeunes et les foyers féminins, entre autres, dans un cadre de partenariat avec les collectivités locales ou en coopération avec d'autres pays.

C- Santé

En matière de santé publique, la région rencontre des difficultés pour satisfaire les besoins des patients. A ce sujet, on peut citer qu'il existe au niveau régional, 1 établissement de santé pour 17.616 habitants contre 1 pour 14.012 au niveau national. Par ailleurs, la capacité litière fait que la région offre 1 lit pour 1.380 personnes, alors que ce ratio est de 1 pour 870 à l'échelon du Maroc en entier. D'autre part, l'encadrement médical est de 1 médecin pour 3.806 habitants (1 pour 2.800 au Maroc), et 1 infirmier pour 1578 personnes (1 pour 1070 au Maroc).

En résumé de ce qui précède, la région connaît un manque en équipements techniques, en ambulances pour les campagnes et enfin en ressources financières pour l'achat de médicaments et autres produits et matériels nécessaires.

En conséquence, le ministère de la santé œuvre

incessamment en vue de promouvoir une couverture sanitaire adéquate, par l'amélioration des services fournis, la réduction des écarts entre zones et l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements hospitaliers.

1-2 – Activités Productives

A- Agriculture

Le secteur agricole occupe la première place au sein des activités productives de la région. Il occupe 53,3% de la population active (6,3% en milieu urbain et 81,7% dans les campagnes) et participe dans la production nationale, à hauteur de 17% pour le lait, 28% pour les agrumes, 80% pour le tournesol, 8,5% en ce qui concerne les céréales et enfin à 100% pour le riz.

Au cours de la campagne 1997/98, les superficies cultivables ont atteint 603.000 ha, dont 130.000 ha sont irrigués, représentant 21,5% des surfaces susceptibles d'être aménagées et qui totalisent 275.000 ha.

Ainsi, au vu de l'importance de l'agriculture dans la région, les pouvoirs publics prévoient d'accélérer l'aménagement des terres bour (113000 ha) et irriguer 33.000 ha supplémentaires dans le cadre du programme national de l'irrigation. Ces actions seront soutenues par une activation de la recherche agronomique.

A côté des cultures, le cheptel bovin et ovin de la région durant l'année 1997, était de 261.500 et 1.010.000 têtes, représentant respectivement 10,3% et 6,6% des effectifs correspondants, au niveau national. On peut rappeler que ces proportions étaient en 1992 de 9,1% et 5,9%.

Par ailleurs, la région dispose de réserves hydriques

importantes, évaluées à 6,57 milliards de m³. Ces réserves se sont renforcées par les ouvrages suivants : barrages EL Ouahda, Idriss 1^{er}, Allal El Fassi, Oued El Makhazine et Kansera. Le volume des eaux consacrées à l'irrigation se chiffre à 3 milliards de m³.

B- Forêts

Les forêts participent activement à la vie économique régionale. Les zones forestières, en 1996, s'étalaient sur près de 125.000 ha (1,4% des forêts nationales contre 0,55% en 1992). Les efforts de reboisement intéressaient 1900 ha durant 1996, soit 8% des activités analogues au niveau national, contre 5,51% en 1992.

C- Pêche Maritime

S'agissant de la pêche maritime, les données de 1995 relèvent la présence d'une flotte de 224 embarcations, dont 176 canots à rame ou moteur. Durant 1996, les quantités pêchées étaient estimées à 2020 tonnes, destinées essentiellement à la consommation locale. Elles se composaient à concurrence de 41% de poissons blancs 51% de poissons pélagiques et 8% d'invertébrés benthiques. Rapportées aux quantités capturées au niveau national, ces catégories représentaient 1,5%, 0,2% et 0,9% ; ces dernières proportions étaient en 1992, respectivement de 1,09%, 0,26% et 0,6%.

La situation de la pêche maritime dans la région n'a donc pas varié depuis 1992. Les efforts à venir doivent tendre à moderniser la flotte côtière et à réaliser des programmes de formation continue pour les marins.

D- Secteur Industriel

Concernant le secteur industriel, les statistiques de 1997, montrent l'existence de 193 unités de production. Celles ci représentaient 3,1% du parc national, employaient 16.845 personnes (3,5% de la main d'œuvre nationale de l'industrie) et produisaient l'équivalent de 4,6% de la production industrielle de l'ensemble du pays. Par ailleurs, elles participaient, à raison de 5% et 3% respectivement, dans la formation de la valeur ajoutée et les exportations industrielles nationales.

Parallèlement, les investissements industriels effectués en 1997 représentaient 3% du total national correspondant ; ils étaient en recul par rapport à la situation qu'ils occupaient en 1992, où ils formaient 4,3%.

Aussi et aux fins de promouvoir ce secteur, il est nécessaire de réhabiliter les entreprises industrielles, en améliorant leur environnement, en les rendant plus compétitives, dans le but de faire face aux défis de la mondialisation et l'ouverture vers le monde extérieur.

Le prochain plan de développement envisagé, prévoit, dans ce contexte, d'accroître les investissements et la valeur ajoutée, dégagée, de 13% et 11% respectivement.

E- Activité Commerciale

L'activité commerciale suivra cette tendance puisque le nombre de points de vente s'accroîtrait de 3,1% par an et celui des personnes employées de 3,3% ; la valeur ajoutée dégagée atteindrait ainsi 9% de la valeur de la production.

F- Artisanat

Le secteur de l'artisanat participe activement à l'économie régionale. Les coopératives de production sont au nombre de 15 dont 9 localisées dans la province de Kénitra (3,8% du national). Les affiliés forment un effectif de 254 artisans ou 1,9% de l'ensemble des adhérents des coopératives artisanales du Maroc. Durant 1996, la production de tapis à Kénitra était de 45.838 unités (17,6% du national) ; ce nombre était passé, en 1997 à 54.857 (soit 20,35% des tapis produits à l'échelon national).

La valeur des exportations artisanales de la région représentaient 12% des exportations marocaines de même nature ; en quantité, ces produits formaient 8%. Au sein de cet ensemble, les seuls tapis représentaient respectivement en valeur et en quantité, 30% et 33% des tapis exportés du Maroc.

En conséquence, le secteur de l'artisanat régional qui participe pleinement au développement régional, doit être soutenu par la promotion d'une politique commerciale à l'intérieur comme à l'étranger, en concertation avec les collectivités locales.

G- Tourisme

Les données chiffrées de 1997, relatives au tourisme, montrent que la situation des infrastructures hôtelières n'ont pas connu de changement depuis 1992 ; on dénombre ainsi, 11 hôtels classés, avec une capacité litière de 829, ce qui ne représente, dans l'ordre, que 2,1% et 0,9% de l'ensemble national. Il est à noter qu'il n'existe aucun établissement de la catégorie 5 étoiles, dans l'espace régional.

Le nombre des unités touristiques, enregistrées en 1992 et en 1997, a varié en valeur relative, par rapport à l'ensemble des unités du pays, de 0,85% à 1,18% pendant ces deux dates.

A côté des établissements classés, on dénombre, dans la région 3 camps de vacances d'été, 2 complexes touristiques, 7 agences de voyages et un certain nombre de restaurants et cafés touristiques.

Les capacités touristiques restent toutefois limitées, en l'absence d'une stratégie de développement appropriée au secteur. Une première mesure, à prendre dans ce sens, serait la création d'une délégation régionale du tourisme dont la tâche serait d'explorer et de développer l'ensemble des potentialités régionales.

H- Transport

En ce qui concerne le secteur des transports, la région dispose de 10 centres de contrôle technique, 47 organismes d'apprentissage de conduite, 127 cars de transport public et 113 autobus. On doit noter ici que le réseau du transport urbain est géré en totalité par des entreprises privées.

Quant au réseau ferroviaire, il s'étend sur 160 km (8,4%

des lignes nationales) et comprend 13 gares.

1-3- Infrastructures

La région présente des déficiences importantes en matière d'infrastructures de base liées entre autres, à l'eau potable, l'électrification, l'assainissement ou les routes.

A- Routes

Concernant l'infrastructure routière, on relève que le réseau actuel compte 3.577 km de routes (6,2% de la longueur nationale), 2104 km, parmi elles sont revêtus (59% des routes régionales, comparés à une couverture de 50% au niveau du Maroc). L'état général des routes de la région peut être considéré à concurrence de 53,5%, comme bon ; le restant doit être classé dans la catégorie moyenne ou médiocre. La densité routière globale est de 0,4 km par km² de superficie, cinq fois plus élevée que celle observée à l'échelon national (0,085 km/km²). S'agissant des seules routes revêtues, la densité retombe à 0,23 km/km², cinq fois aussi que celle calculée pour l'ensemble du Maroc (0,04 km/km²).

On peut ajouter à ce sujet, que le réseau routier sera renforcé, dans un avenir proche, dans le sens de briser l'isolement dont souffre le monde rural, et d'assurer une sécurité additionnelle aux usagers de la route.

B- Port

Par ailleurs, l'infrastructure portuaire se résume au port fluvial de Kénitra et son avant-port de Mehdia qui est spécialisé aussi dans la pêche côtière.

L'activité du port fluvial est faible, sa contribution nationale au trafic de marchandises n'a pas dépassé 1% depuis 1992. La part correspondante relative au mouvement des navires

est passée de 1,6% en 1992 à 1,12% en 1997. Ce niveau modeste de l'activité du port, est dû pour l'essentiel, à l'envasement à l'estuaire du Sebou et à la barre, ce qui empêche l'afflux de navires de commerce et de pêche.

Aussi, dans le but de relancer l'activité portuaire, il est programmé de renforcer les ouvrages de protection, notamment les jetées Nord et Sud, de draguer l'entrée de l'estuaire et enfin priorité est accordée, à la réalisation d'un port côtier, par voie de partenariat, par concession, ou toute autre mode pouvant assurer le financement.

C- Eau Potable

Le secteur de l'eau potable, bénéficie dans la région, de ressources hydriques considérables; elles sont néanmoins soumises au risque de pollution; provenant d'activités régionales et extra-régionales.

Le nombre des abonnés au réseau de l'eau potable est estimé à 100.000, le taux de couverture des ménages ruraux est de 34%, en deçà de la moyenne nationale qui est de 37% selon le RGPH 1994.

Dans la province de Kénitra, la proportion de ruraux servie est de 49%. S'agissant de la province de Sidi Kacem, le taux est de 21%.

En conséquence, il apparaît clairement, que la priorité dans ce domaine, doit revenir à la province de Sidi Kacem, en raison du retard enregistré, en visant la satisfaction des besoins croissants en eau potable. Il est prévu dans ce cadre d'augmenter la couverture en milieu rural, de 34%, actuellement, à 60% à l'horizon 2003.

D- Electricité

La production d'énergie électrique, dans la région, est estimée en 1998 à 1634,8 millions de kwh, ce qui représente près de 16% de la production nationale. La proportion de ménages de la région disposant du courant électrique était de 37,3% (44% dans la province de Kénira, 28% dans celle de Sidi Kacem).

Il y a lieu d'observer dans ce secteur, des écarts considérables dans la couverture des milieux urbain et rural, au bénéfice de la première catégorie.

Des efforts doivent être investis dans un programme de maintenance des équipements existants et l'extension du réseau en vue de réaliser une couverture de 80% des foyers ruraux, vers l'horizon 2010.

E- Assainissement

A l'instar des équipements sociaux, décrits précédemment, les structures d'assainissement, présentent des insuffisances considérables. Les stations d'épurations sont inexistantes et le réseau d'assainissement est incapable, actuellement de traiter les déchets liquides. Par ailleurs, la couverture des ménages en milieu urbain se situe à 90%, tandis qu'elle ne dépasse guère 1,5% dans les campagnes.

L'intention des pouvoirs publics, dans ce sens, tend, à travers la réalisation de schémas d'armature urbaine, est d'augmenter la couverture du réseau d'assainissement, qui est actuellement de 37% au niveau régional.

F- Habitat et Urbanisme

S'agissant de l'habitat et l'urbanisme, on peut constater que la majorité des centres urbains régionaux, sont dotés de

documents d'urbanisme, homologués ou en cours de l'être. Néanmoins, le développement urbain s'écarte de ces plans en raison des discordances existant entre la planification spatiale adoptée et les réalisations physiques relatives aux infrastructures.

On constate, de ce fait, un développement soutenu de l'habitat insalubre qui forment actuellement 30% des logements urbains de la région.

Le nombre de lots destinés à la réalisation de logements, est de 7.027 unités au début de 1999. Dans cet effectif, 2.850 lots sont réservés à l'accueil des habitants des bidonvilles, tandis que 826 habitations ont été construites dans le cadre du programme national de l'habitat social (200.000 logements sociaux).

En dépit des efforts fournis dans ce domaine et ceux programmés dans un futur proche, on relève que le nombre de ménages résidant en milieu urbain insalubre, est de 40.642, (30% des urbains de la région), et réparti à concurrence de 29.500 ménages dans la province de kénitra, et 11.100 dans celle de sidi kacem.

G- Poste et Télécommunication

Le secteur de la poste et des télécommunications vient clore cette revue des infrastructures régionales. Les données disponibles renseignent sur la présence d'une infrastructure moderne, capable de répondre aux besoins des différents usages. Elle se compose notamment, de 15 centrales téléphoniques, 8 stations d'ondes longues, 1 centre de télex, 1 centre de transmission de données et 11 stations de base pour le téléphone portable. Elle se complète par 6 agences commerciales, 23 bureaux de poste polyvalents, 16 guichets annexes et 19 agences

postales.

Les seuls abonnés au téléphone, se chiffrent en 1998, à 52.250, soit une densité téléphonique de 3,55% contre 5% à peu près au niveau national.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

2-1 - Atouts Et Potentialités

La région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen dispose de potentialités diversifiées dans différents domaines l'aidant à jouer un rôle important dans l'économie nationale. Ces potentialités se retrouvent essentiellement dans les secteurs suivants :

Agriculture

Au niveau du secteur agricole, la région bénéficie d'un climat de type méditerranéen et d'une gamme variée de sols à haute qualité, ainsi que de ressources hydrauliques importantes surtout après la construction des ouvrages hydrauliques sur son territoire. Ajouter à cela sa situation stratégique sur le plan intérieur et extérieur, par sa proximité des grands centre de consommation et de l'Europe. Ces potentialités se renforcent également par l'existence d'une importante infrastructure routière et ferroviaire permettant au secteur agricole de prédominer dans l'activité économique.

A côté de cela, les pouvoirs publics offrent des incitations constituées d'aides spécifiques telles les subventions à l'achat de matériel, le creusement des forages, la création d'unités de stockage et de conditionnement, des primes d'investissement pour le développement rural, et enfin des facilités financières, à savoir l'exonération des droits de douanes à l'importation des semences et génisses et la révision des taux d'intérêts des crédits agricoles.

En conséquence, les opportunités offertes à

l'investissement sont réelles. Il s'agit de la poursuite des aménagements hydro-agricoles et la création d'une plate forme pour la commercialisation de produits agricoles.

Forêts

Pour le secteur forestier, la région dispose de ressources forestières importantes formées essentiellement par le chêne liège et l'eucalyptus. Sa production alimente les différentes industries utilisant le bois. Par ailleurs, l'existence de l'usine cellulose dans la région ainsi que la proximité de la région des centres abritant des unités de transformation de liège constitue un atout pour l'exploitation de ces ressources forestières.

Parmi les opérations incitatives relatives au secteur, on cite les subventions en nature ou en espèce pour les reboisements à objectif de production, l'encouragement à la création de coopératives forestières et des facilités des procédures d'occupation pour les apiculteurs.

Quant aux objectifs visés, on note que l'objectif majeur est la mobilisation des collectivités locales et de la société civile pour la réalisation de projets de développement des zones forestières et la sauvegarde du patrimoine naturel.

Industrie

En plus de sa situation géographique privilégiée, la région dispose de potentialités industrielles importantes à savoir : disponibilité de terrains industriels et zones d'activité en cours d'aménagement, produits agricoles variés et cultures industrielles développées.

Aussi la région bénéficie d'une desserte routière renforcée par l'autoroute Casa-Tanger, et d'une desserte ferroviaire à double voie, ainsi que d'une industrie de transformation et de

potentialités humaines qualifiées dans le domaine.

Quant aux incitations à l'investissement dans le domaine industriel, elles sont traduites par l'offre de terrains aménagés à des prix attractifs, l'encadrement et l'organisation des filières pour une plus grande régularité des approvisionnements, et par la réalisation d'un port maritime sur l'Atlantique et d'une zone franche.

En conséquence, les investisseurs peuvent intervenir dans différents domaines concernant les conserves de légumes, jus divers de fruits, industries de bois, transformation des produits de pêche, extension des sucreries et création d'entrepôts pour la conservation de produits agricoles.

Artisanat

Pour ce secteur, on note que dans la région s'exercent plusieurs activités à savoir, fabrication de tapis, menuiserie, tissage,... ainsi que des services tels la mécanique, la tôlerie, la construction, la coiffure, ... etc.

Par ailleurs, les produits artisanaux exportés, notamment les tapis estampillés, «procurent» des devises au trésor public.

Ces activités seront renforcées dans l'avenir par la programmation de projets en partenariat avec les collectivités locales au cours du plan quinquennal, ceci dans le but de faire apparaître les potentialités réelles de ce secteur vital, notamment le projet des villages pilotes d'artisanat à ouezzane et à Kénitra .

Commerce

Dans le domaine commercial, la région bénéficie de sa proximité d'un marché de plus d'un million de consommateurs, de l'existence d'une desserte ferroviaire et routière importante, ainsi que de l'importance du secteur agricole et industriel dans la

région. Aussi, la région dispose d'une infrastructure importante constituée de marchés de gros, souks hebdomadaires, marchés municipaux et halles aux poissons. Tous ces facteurs justifient un important mouvement d'échange dans la région.

Par ailleurs, l'Etat encourage ce secteur par l'élaboration d'une loi sur la concurrence, la libéralisation de commerce et la mise en place des tribunaux de commerce. Ceci a permis de créer des opportunités d'investissement dans le domaine des équipements spécialisés pour la commercialisation des produits agricoles, la construction de marchés de quartier ou de centres commerciaux modernes ainsi que la création d'établissements d'entretien de matériel informatique, électronique et électrique.

Tourisme

Concernant les atouts touristiques de la région, ils se résument en une côte de 140 km sur l'Atlantique, une production artisanale diversifiée notamment la fabrication de tapis, des forêts immenses pour la chasse et promenades (Maâmora, réserves d'Arbaoua...), des cités touristiques telles les kasbahs et murailles ainsi que plusieurs lacs, merjas et réserves naturelles .

Ceci s'ajoute à la proximité dans la région des circuits touristiques : Fès, Tanger, Meknès, Volubilis ainsi qu'un climat tempéré recherché par les touristes.

Mais, malgré ces potentialités et atouts, le tourisme joue un rôle secondaire dans l'activité économique régionale.

C'est pour cela, les différents partenaires régionaux pensent sérieusement à l'heure actuelle à aménager la côte et à l'équiper, à l'aménagement des zones en faveur des promoteurs touristiques ainsi que l'aménagement des rives de l'Oued Sebou et la création des centres d'animation et de loisirs. Ceci dont le but d'inciter les investisseurs sachant que des opportunités

réelles d'investissement sont offertes dans la région .

Pêche Maritime

A l'instar du secteur du tourisme, le secteur de la pêche reste peu développé malgré les potentialités existantes.

Ces dernières peuvent être résumées en un littoral de près de 140 km susceptible d'abriter un port de haut niveau, et un marché de consommateurs constitué des résidents locaux et ceux de la région de Rabat-Salé (plus d'un million de consommateurs). Ceci s'ajoute à une population maritime se composant de 5.422 marins et officiers, dont 2.000 sont actifs.

Parmi les incitations réalisées par les pouvoirs publics dans ce domaine, on cite : l'aménagement du port de pêche de Méhdia, le dragage continu du quai d'accostage, le développement d'un village de pêche à Moulay Bousselham ainsi que la mise à la disposition du port de Mehdia d'une unité de sauvetage.

En conséquence de ces potentialités, des opportunités d'investissement sont offertes dans le domaine d'infrastructure nécessaire au port et de création d'une chaîne de commercialisation de poissons frais à partir du port.

Habitat

Pour ce secteur, la région dispose de potentialités importantes d'ordre foncier, avec une prédominance de terrains collectifs et domaniaux. Ajouter à cela la proximité des infrastructures de base dans les grandes villes de la région et les nouveaux centres urbains, en formation.

Aussi, ce secteur bénéficie d'autres atouts à savoir : existence d'un réseau routier et ferroviaire, situation stratégique

par rapport aux régions environnantes et disponibilité de matériaux de construction (sable, briques, ...).

Quant aux incitations, elles sont constituées d'un projet de loi régissant le secteur locatif; une convention relative aux intérêts entre les organisations spécialisées dans le domaine de construction et le crédit immobilier et hôtelier (CIH) ainsi que des facilités octroyées dans le cadre du projet de 200.000 logements.

2-2 – Contraintes

Malgré les potentialités et atouts dont dispose la région dans divers domaines, on doit noter que celles-ci sont souvent moins exploitées à cause de l'existence de contraintes s'opposant à l'exploitation optimale de ces potentialités. Ainsi, la connaissance des problèmes qui entravent le développement des secteurs déjà-cités s'avère nécessaire .

Agriculture

Les contraintes liées au secteur agricole se résument ainsi: des problèmes fonciers (taille réduite des exploitations, importance des terres collectives, ...); vétusté de l'équipement hydro-agricole; insuffisance des infrastructures de base en milieu rural (eau potable, électrification, réseau routier, ...); risque de pollution par les engrais et insecticides des eaux souterraines; risque d'inondation; faible rentabilité des cultures industrielles; concurrence déloyale des produits de contrebande

taux d'intérêt du crédit agricole jugé élevé et absence d'organisations professionnelles pour assurer l'approvisionnement des agriculteurs et la commercialisation des produits agricoles.

Forêts

Le secteur forestier se heurte à son tour de la densité élevée de la population rurale qui s'oppose aux projets de reboisement et régénération ainsi que de la faible organisation des coopératives forestières.

Industrie

Le secteur industriel de la région souffre d'une prédominance de micro entreprises à caractère familial, de la concurrence déloyale du secteur informel et des produits de contrebande, du coût élevé de l'eau et de l'électricité ainsi que d'une absence d'encadrement pour la commercialisation et de l'insuffisance des incitations à l'exportation.

Artisanat

Le secteur de l'artisanat souffre de quelques contraintes qui s'opposent à son développement au niveau régional, parmi lesquels on cite :

- Absence d'un recensement exhaustif et précis des artisans et établissements artisanaux ;

- Absence d'une loi organisatrice des activités artisanales,

- Absence de «boutiques» allouées aux jeunes promoteurs dans le secteur d'artisanat.

Commerce

A l'instar du secteur industriel, le secteur du commerce souffre de la concurrence de la contrebande et du secteur informel, de l'absence de certains équipements spécialisés, de la complexité des procédures administratives, de l'absence d'une réglementation moderne en matière d'organisation de l'activité commerciale, de la faiblesse des marges bénéficiaires notamment dans le secteur des produits alimentaires et de l'absence de transparence dans les marchés.

Tourisme

Malgré les potentialités existantes, le secteur du tourisme se heurte à une faiblesse de l'infrastructure d'accueil, à la saisonnalité des activités touristiques, de l'insuffisance de l'animation touristique suite à l'absence d'une délégation régionale du Ministère du Tourisme chargé d'établir une stratégie de développement du secteur, ceci à côté de l'absence d'une réserve foncière destinée aux projets à caractère touristique.

Pêche maritime

On peut résumer les contraintes relatives au secteur de la pêche dans les conditions climatiques et géographiques telles la violence de la barre, l'insuffisance du quai pour l'accostage des navires et l'ensablement du lit du fleuve qui limite l'activité de pêche à 200 jour par an.

Habitat

Le secteur de l'habitat souffre de plusieurs problèmes à savoir : manque d'infrastructures de base dans le milieu urbain

au niveau de l'assainissement; insuffisance de la réserve foncière; existence de zones inondables ou forestières; prolifération de l'habitat insalubre suite au retard d'approbation des documents d'urbanisme, ainsi que des problèmes des prix et procédures de cession de terrains collectifs au profit du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et de l'urbanisme et de l'habitat.

2-3 Les axes de la stratégie de développement régional

Sur la base du diagnostic décrit auparavant, et au vu des potentialités régionales, sans omettre aussi les contraintes qui gênent le développement dans la région, et qui occasionnent des insuffisances dans quelques indicateurs socio-économiques contrairement au discours véhiculé, les intervenants régionaux, suite aux orientations contenues dans la stratégie nationale, ont défini les priorités, en accord avec les ressources disponibles pour la programmation quinquennale (1999-2003). Les principaux axes de la stratégie de développement, sont présentés comme suit :

- Satisfaction des besoins croissants en eau potable, dans tous les centres et les agglomérations rurales, en multipliant les raccordements et en améliorant le rendement du réseau de distribution; nécessité de renforcer l'alimentation en eau potable, au profit du monde rural en aidant tous les programmes liés à ce secteur;

- Renforcement de l'opération de l'alimentation pour tous les groupements de population, en électricité, et notamment ceux situés en milieux ruraux en vue d'accroître le taux général de

couverture;

-Elargissement du réseau routier dans le sens de désenclaver les zones rurales et d'accompagner les grands projets de développement, agricoles et industriels; avec le renforcement des programmes de maintenance routière;

-Renforcement des programmes liés aux secteurs d'aménagements communal (relogement des bidonvillois, aménagements de places et jardins publics, création de lotissements ,etc. ...) et développement des programmes d'habitat par l'association de l'ensemble des intervenants, et plus particulièrement les collectivités locales, en adoptant de nouvelles méthodes privilégiant la concertation et le partenariat;

-Renforcement des programmes liés aux équipements spécialisés (construction d'abattoirs, de marchés de gros, aménagement de zones industrielles, etc. ...);

-Appui aux programmes socio-culturels, en participant dans la construction, l'entretien et l'équipement des maisons de culture, des foyers féminins, des garderies d'enfants, des maisons de jeunes, des maisons d'étudiants ainsi que des complexes culturels et des bibliothèques régionales;

-Appui aux programmes d'Assainissement liquide et solide;

-Promotion de l'opération emploi par le renforcement de programmes d'investissement. Ceci par la création d'une infrastructure d'accueil à savoir : des zones d'activité économique et des zones industrielles aménagées et équipées, ainsi par la participation dans la réalisation des boutiques professionnelles pour les diplômés et la plate forme

commerciale du Gharb;

-Développement de l'artisanat, en organisant les métiers et en développant la politique de commercialisation, à l'intérieur comme à l'extérieur ;ceci par la réalisation des villages pilotes d'artisanat, ainsi que l'appui à la formation professionnelle, la promotion de la qualité et l'amélioration des modalités de financement, en associant les professionnels et les collectivités locales à cette action;

-Promotion de programmes sanitaires destinés à améliorer les services de santé de base et de lutte contre les maladies ; développement de la couverture sanitaire par l'offre de services de qualité et la réduction des écarts entre les zones urbaines et rurales;

-Dotation de l'ensemble des centres et groupements humains urbains, en documents d'urbanisme, en vue d'une meilleure réglementation et une gestion meilleure de l'espace urbain qui pourraient attirer les investisseurs intéressés, par le climat de coordination et de partenariat qui doit régner parmi tous les partenaires. Ceci démontre bien le rôle dévolu à ces documents d'urbanisme dans l'orientation et la régulation du développement;

-Promouvoir le principe de concertation et de partenariat entre l'ensemble des intervenants économiques (secteur privé, collectivités locales, chambres professionnelles, organisations non-gouvernementales...).

3- PROGRAMME D'ACTION

Pour concrétiser la stratégie de développement adoptée par la réalisation d'actions de développement, les Collectivités Locales de la Région ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal 1999-2000/2003-2004.

Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des Collectivités Locales de la Région pour la période du plan s'élèvent à 2.194.884.153 Dh (Noyau dur), alors que les besoins en matière d'équipement sont évalués à 5.243.940.073 Dh.

Tableau 1: Répartition des investissements et du nombre de projets par qualité du programme

Type de projet	Nombre	Montant (en dh)
En cours	281	498.878.482
Enveloppe minimale	716	1.696.005.671
Banque de Projets	419	3.049.055.920
Total	1.416	5.243.940.073

3-1- Analyse du noyau dur du Plan

3-1-1- Projets en cours

Il s'agit de projets qui ont été initiés par les Collectivités Locales l'exercice avant 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du Plan. En principe, ces projets devront constituer une complémentarité avec ceux de l'enveloppe minimale pour constituer le noyau dur du plan quinquennal .

Le nombre des projets en cours de réalisation s'élève à 281 projets correspondants à une enveloppe budgétaire de 498.878.482 DH, ce qui représente 23% du noyau du plan.

**Tableau 2: répartition des projets d'investissements
qui sont en cours**

Secteurs	Montant	%
Equipements sociaux	25.680.330	5,12%
Equipements éducatifs et de formation	1.459.890	0,29%
Distribution eau	10.794.333	2,15%
Distribution électricité	174.068.324	34,71%
Assainissement solide	11.711.242	2,34%
Assainissement liquide	4.339.600	0,87%
Transport Urbain	-	-
Equipements spécialisés	98.267.469	19,60%
Vicinalité et routes secondaires	37.367.450	7,45%
Aménagements communaux	93.139.941	19,09%
Voirie et éclairage public	29.892.156	5,96%
Bâtiments administratifs	12.157.746	2,42%
Total	498.878.481	100%

D'après cette répartition sectorielle des projets en cours, il ressort que les secteurs d'électrification, des équipements spécialisés, et des aménagements communaux représentent plus de 73% des investissements en cours de réalisation par l'ensemble des Collectivités de cette Région.

3-1-2- Analyse de l'enveloppe minimale

A- Investissement par type de Collectivité Locale

Les investissements prévus dans le cadre du plan quinquennal (Enveloppe minimale) par l'ensemble des Collectivités Locales formant la Région s'élèvent à 1.696.005.671 DH soit 67% du noyau dur du plan.

Tableau 3: Répartition du nombre de projets nouveaux et

des investissements par nature de commune

Type de Collectivité	Nombre de projets	Montant	%
Région	19	120.695.000	7,12%
Provinces	74	111.321.000	6,56%
Cté Urbaine	6	46.000.000	2,71%
Communes Rurales	516	581.429.478	34,28%
Communes Urbaines	101	836.560.193	49,33%
Total	716	1.696.005.671	100%

Les Communes Urbaines participeront avec une enveloppe globale de 836.560.193 DH, soit 50% du montant global des investissements.

Les Communes Rurales participeront avec un investissement de 581.429.478 DH.

De leur part, les Assemblées Provinciales participeront dans l'effort de l'investissement avec 7%, La Communauté Urbaine 3%, La Région comme Collectivité Locale prévoit la mobilisation d'une enveloppe globale destinée à l'investissement évaluée à 120.695.000 DH représentant 7,12% des ressources affectées à l'investissement par l'ensemble des Collectivités Locales relevant territorialement de cette Région.

B- Analyse par source de financement

Le montage financier des projets prévus pour être réalisés par les finances propres des collectivités relevant de cette région se présente comme suit :

- 67% représentent les ressources propres et les res-sources affectées soit 1.132.651.333 DH;

- 18% proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C, représentant 298.737.549 DH;

- 10% au titre d'autres ressources à mobiliser dans le cadre des Comptes d'Affectation Spéciale ou dans le cadre de partenariat, soit 175.890.441 DH.

- 5% proviennent de leur part dans le produit de la TVA soit 88.726.348 DH;

Tableau 4: Répartition de projets d'investissements par secteur d'intervention

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	61.668.615	3,64%	43
Equipements éducatifs et de formation	2.599.635	0,15%	6
Distribution eau	73.449.426	4,33%	109
Distribution électricité	151.686.452	8,94%	83
Assainissement solide	46.303.747	2,73%	11
Assainissement liquide	5.750.000	0,34%	6
Equipements spécialisés	364.859.942	21,51%	89
Vicinalité et routes secondaires	130.860.766	7,72%	138
Aménagements communaux	570.499.251	33,64%	122
Voirie et éclairage public	191.162.110	11,27%	37
Bâtiments administratifs	97.165.728	5,73%	72
Soit au Total	1.696.005.672	100%	716

Il ressort du tableau, ci-dessus, l'importance que revêt les actions à entreprendre par les élus locaux dans les secteurs primordiaux qui ont une relation très étroite avec la promotion de l'amélioration des conditions de vie des populations de cette Région notamment les investissements à réaliser dans le secteur des aménagements communaux (relogement des bidonvillois, aménagements de places et jardins publics, création de lotissements, etc. ...), des équipements spécialisées (construction d'abattoirs, de marché de gros, de gares routières, aménagement de zones industrielles etc. ...).

**Tableau 5: Répartition de projets nouveaux
selon la nature de la commune et l'année.**

Collectivités	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	28.624.616	24.470.384	22.500.000	22.500.000	22.600.000
Provinces	22.232.000	20.959.000	23.514.000	21.700.000	22.916.000
Cté Urbaine	9.000.000	10.000.000	9.000.000	9.000.000	9.000.000
C.Urbaines	98.360.634	218.609.754	180.993.039	182.268.223	156.328.543
C.Rurales	129.865.606	108.006.602	113.991.486	107.751.491	121.814.293
Total	288.082.856	382.045.740	349.998.525	343.219.714	332.658.836

La première année du plan connaîtra la part la plus faible de l'investissement ceci serait dû principalement aux remboursements des annuités des prêts FEC contractés ultérieurement à la période du plan. Le montant prévu se chiffre à 288 Millions de Dirhams, soit 17% des investissements prévus au cours du plan.

Les communes rurales réserveront, à leur tour, une enveloppe presque constante à l'investissement durant les cinq années du plan avec une moyenne annuelle de 116 Millions de DH.

Pour les autres années restantes, le montant de l'investissement connaîtra une augmentation passant de 98,36 Millions de Dirhams, part des communes urbaines dans les budgets en 1999-2000 à 156,32 Millions de Dirhams en 2003-2004 soit une augmentation de 59%.

La même remarque concerne la Communauté Urbaine de Kénitra, les Assemblées Provinciales, et le Conseil Régional du Gharb -Chrarda-Bni Hssen.

3-2- La banque de projets

Les Collectivités Locales ont présenté chacune dans le cadre de son plan de développement une banque de projets dont le financement reste à rechercher.

Cette banque de projets contient 419 projets pour un coût global de 3.049.055.920 DH.

Tableau 6: Répartition sectorielle du coût de banque de projets

Secteurs	Montant	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	475.902.510	15,61%	57
Equipements éducatifs et de formation	29.592.500	0,97%	12
Distribution eau	60.752.395	1,99%	42
Distribution électricité	87.207.514	2,86%	56
Assainissement liquide	75.810.000	2,49%	10
Assainissement solide	116.000.000	3,80%	5
Transport Urbain	32.000.000	1,05%	1
Equipements spécialisés	475.492.331	15,59%	60
Vicinalité et routes secondaires	158.427.592	5,20%	58
Aménagements communaux	1.293.729.860	42,43%	81
Voirie et éclairage public	217.100.000	7,12%	14
Bâtiments administratifs	27.041.218	0,89%	23
Soit au Total	3.049.055.920	100%	419

Ainsi, les secteurs d'équipement identifiés comme étant les plus déficitaires sont les aménagements communaux représentant 42% des besoins prioritaires en matière d'infrastructure, les équipements sociaux avec 16% des besoins pressant (construction de complexes sportifs, de maisons de jeunes, de bibliothèques, de foyers féminins, etc..), ainsi que les équipements spécialisés avec 16% (construction d'abattoirs, de marchés de gros, aménagement de zones industrielles, achat de

matériels informatiques et bureautique etc. ...).

L'analyse de ces projets démontre clairement le déficit en matière d'équipement qui subsistera à terme du plan 1999-2003 si aucun effort n'est consenti par l'Etat et le Secteur Privé en matière d'investissement et si de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (Contrat plan, Fonds Régional de Développement, Intercommunalité, et ...), de gestion déléguée ou de concession n'ont pas été explorées, étudiées et adaptées aux spécificités régionales et locales dans le secteur du management et de la gestion des équipements à réaliser dans le cadre de ce plan.

L'adoption de ces nouvelles formules de gestion est de nature à soulager les entités décentralisées du fardeau financier de réalisation et d'exploitation tout en conservant des services de qualité et à moindre coût.

ARTICLE 5 : REGION DU GHARB-CHRARDA–BNI HSEN	259
1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	263
2- LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	278
3- PROGRAMME D’ACTIONS	289